SOMMAIRE

BIENVENUE AUX PORTEURS DE PROJETS 3

ORGANISATION DE LA FETE DE LA SCIENCE 4

- LE VILLAGE DES SCIENCES 4
- L'OPERATION D'ENVERGURE 4
- LES MANIFESTATIONS 4
- A PROPOS DE L'ESTAMPILLE "OPERATION PHARE" 4

PROJET ET ACTION : DEUX TERMES ESSENTIELS POUR LES FORMULAIRES 5

- EN RESUME, VOICI CE QUE VOUS POUVEZ CREER EN TANT QUE PORTEUR DE PROJET : 5
- CE QUE VOUS NE POUVEZ PAS CREER 6

JE VEUX CREER UNE ACTION : LE FORMULAIRE PAS A PAS 7

- UN COORDINATEUR PEUT ME CREER UNE ACTION 9

JE VEUX CREER UNE MANIFESTATION : LE FORMULAIRE PAS A PAS 10

AIDE CONCERNANT DES DIFFICULTES RENCONTREES 14

- **À SAVOIR** 14
- JE PEUX RATTACHER MA MANIFESTATION A UN AUTRE DEPARTEMENT QUE CELUI D'ORIGINE 14
- JE VOUDRAIS MIEUX CONNAITRE LE PROJET AUQUEL JE SUIS AFFECTE 14
- IMPORTANT 14

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

BIENVENUE AUX PORTEURS DE PROJETS

Attention : avant de remplir un formulaire pour déposer votre projet, vous devez déjà l'avoir cadré avec votre **coordinateur régional ou départemental**.
Une fois cette démarche accomplie, merci de bien prendre connaissance de ce qui suit sur le fonctionnement de cet extranet des projets. Le lexique employé est important.

ORGANISATION DE LA FETE DE LA SCIENCE

Pour le porteur de projet, la Fête de la science peut revêtir différentes propositions :

LE VILLAGE DES SCIENCES

Le village des sciences rassemble dans un même lieu des espaces ou stands, de démonstrations, de rencontres, d'expositions... Expériences spectaculaires et manipulations simples côtoient expositions, conférences, spectacles, projections, etc. Les villages des sciences se déploient au cœur de votre ville ou de votre village, sous des chapiteaux, des tentes ou des pagodes.

Exemple de village des sciences :

Dans cet extranet : ce sont les coordinateurs uniquement qui créent les villages des sciences. Le porteur de projet soumet, lui, une action (voir infra).

L'OPERATION D'ENVERGURE

L'opération d'envergure est une balade scientifique : elle permet aux visiteurs de parcourir différents sites durant plusieurs jours sur un même thème scientifique et à travers toute sa région. Elle propose une programmation diversifiée dans des laboratoires de recherche publics et industriels, des sites muséographiques ou naturels qui sillonnent une région, un département ou une ville.

Exemple d'opération d'envergure

Dans cet extranet : ce sont les coordinateurs uniquement qui créent les opérations d'envergure. Le porteur de projet soumet, lui, une action (voir infra).

LES MANIFESTATIONS

Les manifestations sont des projets qui ne sont pas intégrés dans un village des sciences ou une opération d'envergure. Cela peut-être un cycle de conférences organisées par une association ou un spectacle par exemple et qui se déroulent dans une école, un laboratoire, une salle de conférence, un cinéma...

Exemple de manifestation

Dans cet extranet : ce sont les porteurs de projet ou les coordinateurs qui créent les manifestations. En effet, le porteur de projet crée sa manifestation et les actions qui lui sont rattachées. Le coordinateur intervient pour contrôler, aider puis labelliser la manifestation.

A PROPOS DE L'ESTAMPILLE "OPERATION PHARE"

Certains projets sont. estampillés "Opération phare". Ce label valorise et promet des projets nouveaux ou originaux. Une manifestation est estampillée "opération phare" par une coordination régionale ou nationale.

Exemple d'opérations phare

PROJET ET ACTION : DEUX TERMES ESSENTIELS POUR LES FORMULAIRES

Avant de remplir les formulaires, il est essentiel de bien comprendre ce que revêtent les termes "Projet" et "Action".

- Un projet est un dispositif qui regroupe plusieurs actions

Un "projet" est soit :

- un village des sciences,
- une opération d'envergure,
- une manifestation.

- Une action correspond à une animation intégrée dans un projet

Une "action" est soit :

- une animation, un stand, une visite de labo, une conférence, etc. dans un projet de type Village des sciences, opération d'envergure ou manifestation

EN RESUME, VOICI CE QUE VOUS POUVEZ CREER EN TANT QUE PORTEUR DE PROJET :

- créer une action minimum qui s'intègre dans un village des sciences, ou une opération d'envergure
- créer un projet de type "Manifestation"* et ses actions

Dans tous les cas, vous devrez créer **1 action minimum** voire plusieurs dans un village des sciences, une opération d'envergure ou une manifestation.

Quand créer une nouvelle action ?

Lorsqu' un de ces éléments est différent entre vos actions : Type d'animation/Titre/Descriptif/Lieu (pour l'action d'une manifestation ou d'une opération d'envergure)/Thèmes nationaux ou retenus/ Opération phare /Accès aux personnes en situation de handicap

Le cas spécifique de la manifestation*

Vous pouvez créer un projet de type "Manifestation". Pour cela, vous devez :

1. d'abord remplir le **formulaire projet "manifestation"** (c'est une fiche administrative interne qui n'apparaît pas sur le site grand public Fête de la science) dans la rubrique « Créer un projet »
2. ensuite, vous devez ensuite remplir le **formulaire « actions »** dans la rubrique « Créer un projet/action ». C'est obligatoire, sinon rien n'apparaîtra sur le site grand public Fête de la science

CE QUE VOUS NE POUVEZ PAS CREER

- Une action d'une manifestation qui a été créée par une autre personne que vous-même,
- Un projet de type village des sciences ou opération d'envergure.

JE VEUX CREER UNE ACTION : LE FORMULAIRE PAS A PAS

1 / Avant de créer une action il faut IMPERATIVEMENT que mon coordinateur m'ait fait savoir que j'ai été affecté à tel village des sciences ou telle opération d'envergure. Sinon, on ne peut pas créer d'action.
2 / Je survole avec ma souris la rubrique "Créer un projet" puis je clique dans la sous-rubrique "Créer une action".

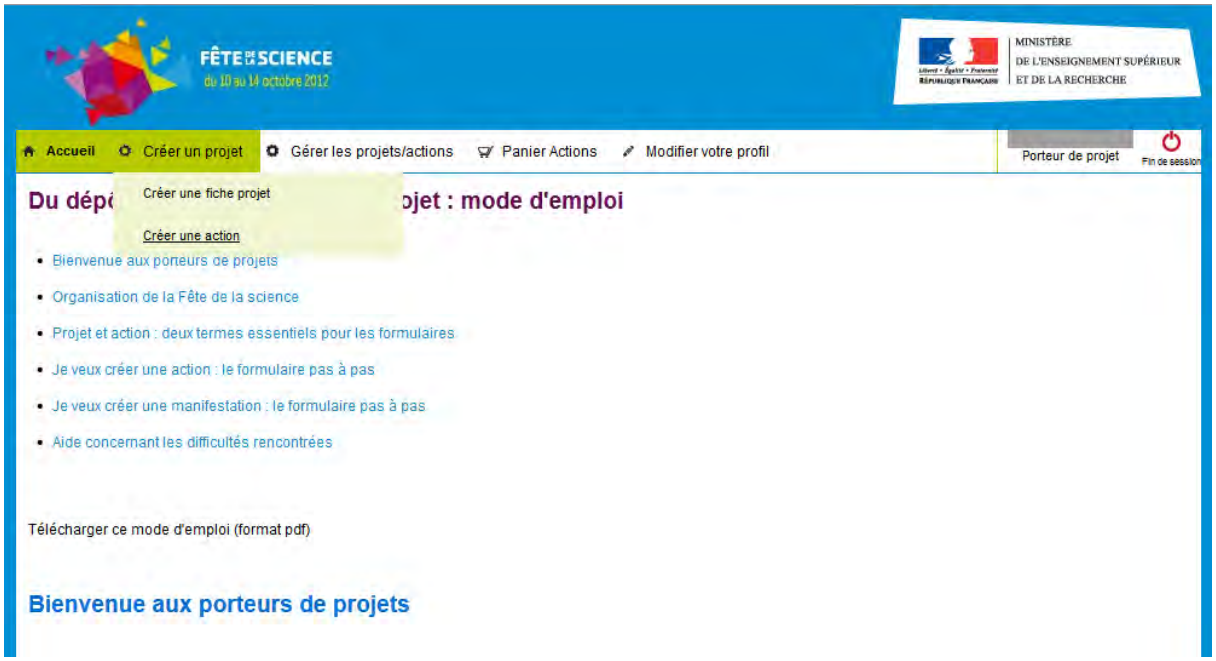
FÊTE DE LA SCIENCE
du 10 au 14 octobre 2012
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
Accueil
Créer un projet
Gérer les projets/actions
Panier Actions
Modifier votre profil
Porteur de projet
Fin de session
Créer une fiche projet
Créer une action
Du dépôt : mode d'emploi
Bienvenue aux porteurs de projets
Organisation de la Fête de la science
Projet et action : deux termes essentiels pour les formulaires
Je veux créer une action : le formulaire pas à pas
Je veux créer une manifestation : le formulaire pas à pas
Aide concernant les difficultés rencontrées
Télécharger ce mode d'emploi (format pdf)
Bienvenue aux porteurs de projets

3 / J'ouvre la liste déroulante "Rattacher l'action à un projet" et je sélectionne le village des sciences ou l'opération d'envergure qui m'intéresse (pour lequel j'ai été affecté par le coordinateur).

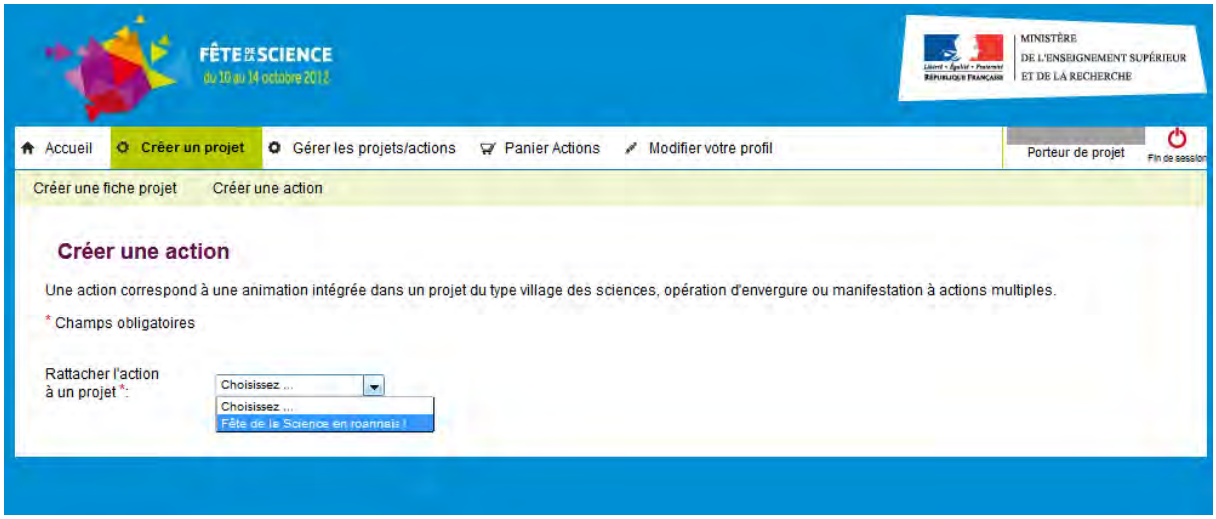
FÊTE DE LA SCIENCE
du 10 au 14 octobre 2012
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
Accueil
Créer un projet
Gérer les projets/actions
Panier Actions
Modifier votre profil
Porteur de projet
Fin de session
Créer une fiche projet
Créer une action
Créer une action
Une action correspond à une animation intégrée dans un projet du type village des sciences, opération d'envergure ou manifestation à actions multiples.
* Champs obligatoires
Rattacher l'action à un projet *:
Choisissez ...
Choisissez ...
Fête de la Science en roannais !

4 / Je remplis mon formulaire et je l'enregistre autant de fois que je le souhaite (jusqu'à ce qu'il vous satisfasse complètement).

5 / Mon action se retrouve alors au statut initialisé, il n'y a que moi qui puisse la voir.

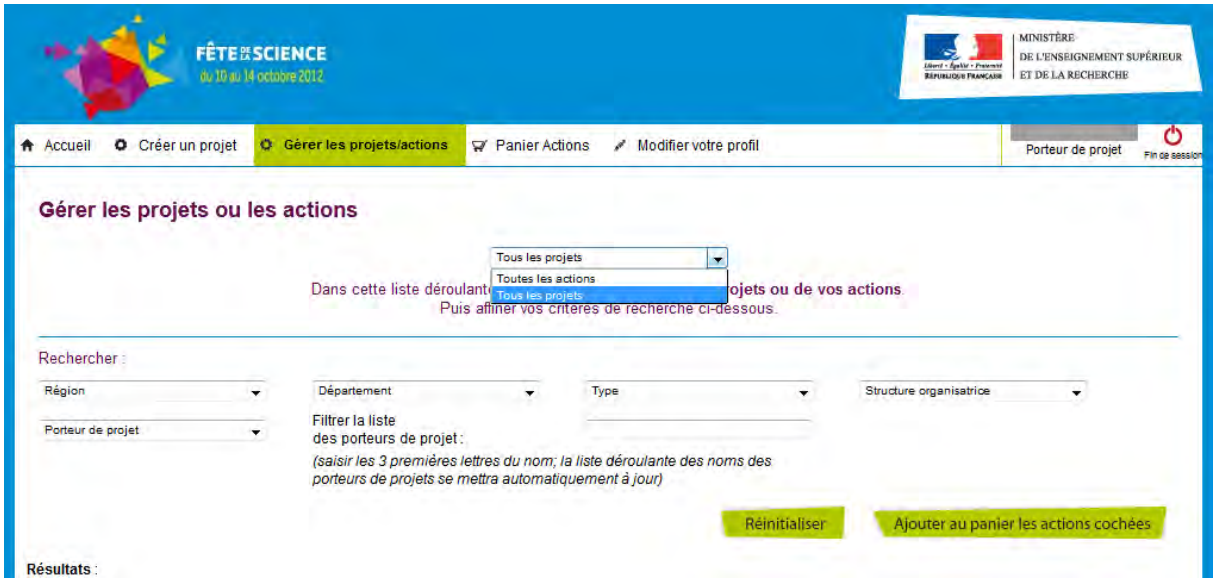

Je peux retrouver mon action dans la rubrique "gérer les projets/actions" :

- si je sélectionne "Toutes les actions" dans la liste déroulante centrale, je la vois dans le tableau.
- si je sélectionne "Tous les projets" dans la liste déroulante centrale, je peux voir le village des sciences ou l'opération d'envergure auquel je suis affecté et voir et cliquer dans toutes les actions liées.

À savoir : quand j'ai enregistré une première fois, je peux voir le formulaire rempli du village des sciences ou opération envergure auquel je suis rattaché. Pour cela je clique dans "Voir le projet " à droite du champ en haut de page "Rattacher l'action à un projet".

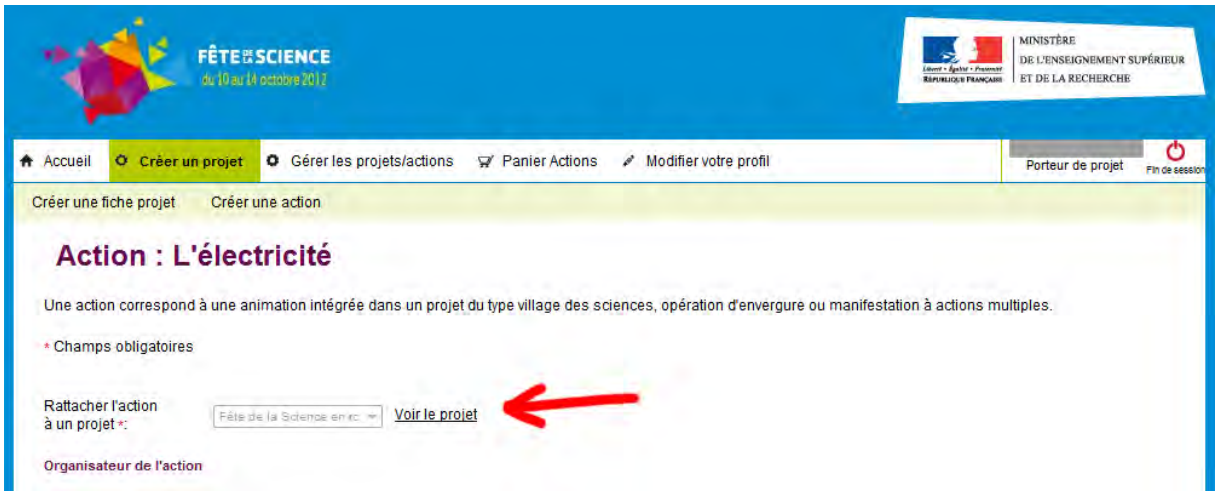
FÊTE DE LA SCIENCE
du 10 au 14 octobre 2012
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
Accueil
Créer un projet
Gérer les projets/actions
Panier Actions
Modifier votre profil
Porteur de projet
Fin de session
Créer une fiche projet
Créer une action
Action : L'électricité
Une action correspond à une animation intégrée dans un projet du type village des sciences, opération d'envergure ou manifestation à actions multiples.
* Champs obligatoires
Rattacher l'action
à un projet *:
Fête de la Science en ic
Voir le projet
Organisateur de l'action

6 / Quand j'ai terminé ma saisie, voire me trouve en difficulté pour remplir certains champs : je clique dans "soumettre" en bas de mon formulaire. Cela déclenche un mail envoyé au coordinateur. Il est informé que mon formulaire lui est soumis.

Important *: Pour que le coordinateur consulte votre formulaire, vous devez l'enregistrer puis cliquer sur le bouton « soumettre ».*

7 / Si le coordinateur valide le formulaire, il le passe alors au statut "retenu" ou directement au statut "labellisé" (cela dépend du fonctionnement des coordinations).

7 bis / Si le coordinateur souhaite vous faire modifier certains champs, il vous renvoie le formulaire statut "renvoyé au PP". Vous recevez un mail avertissant que votre action vous a été renvoyée. Il faut

alors retourner dans votre formulaire action et le modifiez, puis le soumettre à nouveau. Ensuite le coordinateur valide votre formulaire (ou pas encore). Quand il le valide, il le passe alors au statut "retenu" ou directement au statut "labellisé " (cela dépend du fonctionnement des coordinations).

A savoir : vous pouvez soumettre et renvoyer au PP avec le coordinateur autant de fois qu'il sera nécessaire.

7 / ter Le coordinateur peut modifier le formulaire de lui-même et ensuite le passer au statut "retenu" ou au statut "labellisé" directement (cela dépend du fonctionnement des coordinations).

Une fois votre action labellisée, elle apparaît dans le site fetedelascience.fr

Vous pouvez en créer plusieurs à la fois ou l'une après l'autre c'est selon.

A savoir : votre coordinateur peut attendre pour labelliser votre action que toutes les actions de tous ses porteurs de projet soient prêtes pour les labelliser en même temps.

UN COORDINATEUR PEUT ME CREER UNE ACTION

Un coordinateur peut se substituer au porteur de projet pour créer une action. Il remplit le formulaire et l'enregistre. Vous la verrez apparaître alors dans la rubrique "Gérer les projets/actions" à l'état initialisé. Vous avez maintenant la main sur cette action. Vous pouvez alors la soumettre à votre coordinateur et suivre le processus déjà décrit dans le paragraphe 7.

JE VEUX CREER UNE MANIFESTATION : LE FORMULAIRE PAS A PAS

1 / Je survole avec ma souris la rubrique "Créer un projet" puis je clique dans la sous-rubrique "Créer une fiche projet".

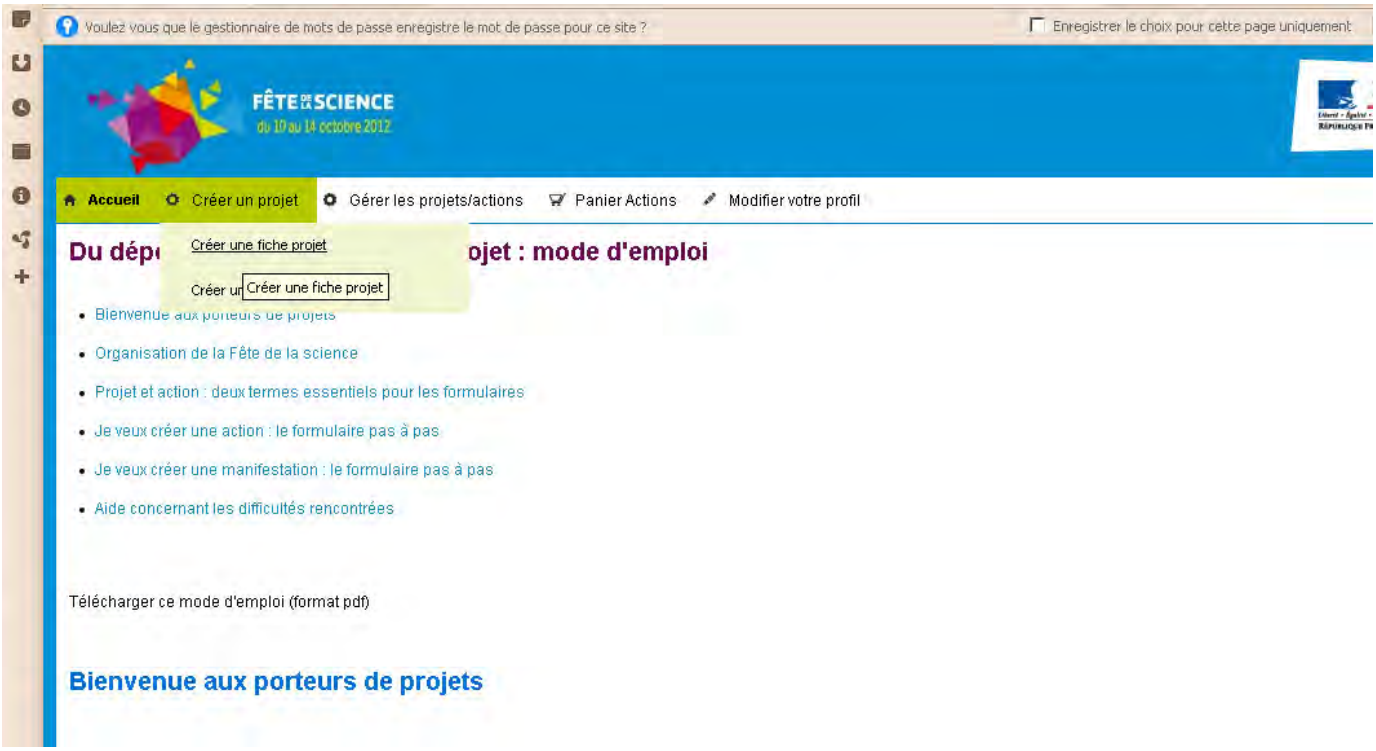
Voulez vous que le gestionnaire de mots de passe enregistre le mot de passe pour ce site ?
Enregistrer le choix pour cette page uniquement
FÊTE DE LA SCIENCE
du 10 au 14 octobre 2012
Accueil
Créer un projet
Gérer les projets/actions
Panier Actions
Modifier votre profil
Créer une fiche projet
Créer une fiche projet
ojet : mode d'emploi
Bienvenue aux porteurs de projets
Organisation de la Fête de la science
Projet et action : deux termes essentiels pour les formulaires
Je veux créer une action : le formulaire pas à pas
Je veux créer une manifestation : le formulaire pas à pas
Aide concernant les difficultés rencontrées
Télécharger ce mode d'emploi (format pdf)
Bienvenue aux porteurs de projets

2 / En tant que porteur de projet, je ne peux que créer un projet de type "manifestation" et les actions qui lui sont liées (rappel: c'est le coordinateur qui peut créer un village des sciences ou une opération d'envergure).

A savoir : par défaut mon projet de type "manifestation" est rattaché au département de l'adresse inscrite dans mon compte ou profil. Cela dit, je peux rattacher ma manifestation à un autre département *(voir image page suivante)*. Ma manifestation sera alors rattachée à cette nouvelle coordination qui suivra mon projet et la labellisera.

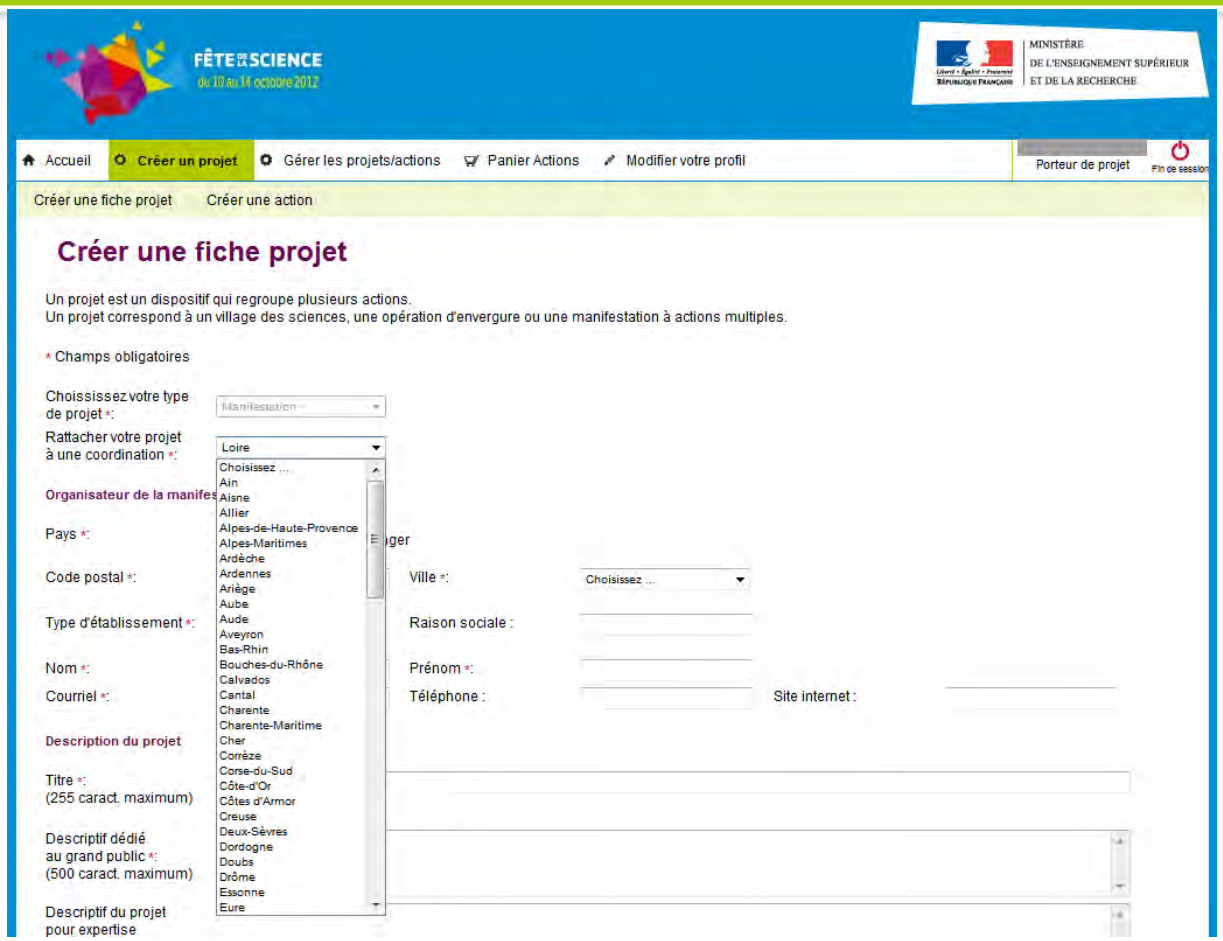

3 / Je remplis mon projet "manifestation" et l'enregistre. Je peux alors retrouver mon action dans la rubrique "gérer les projets/actions".
Si je sélectionne "Tous les projets" dans la liste déroulante centrale, je peux voir ma manifestation. *(voir image page suivante)*

3bis / Je peux remplir mon projet "manifestation" et enchaîner en créant une ou plusieurs actions à la suite.
Dans ce cas, mon ou mes actions seront gérées comme une action simple (voir le processus déjà présenté ci-dessus, paragraphe 5 "je veux créer une action : le formulaire pas à pas".
Pour retrouver vos actions, **vous pouvez au choix** :
- Aller dans la rubrique "Gérer mes projets/actions", et sélectionner "Toutes les actions" dans le menu déroulant *(voir image page suivante).*

FÊTE DE LA SCIENCE
du 10 au 14 octobre 2012
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
Accueil
Créer un projet
Gérer les projets/actions
Panier Actions
Modifier votre profil
Porteur de projet
Fin de session
Gérer les projets ou les actions
Toutes les actions
Dans cette liste déroulante, sélectionnez la liste de vos projets ou de vos actions.
Puis affiner vos critères de recherche ci-dessous.
Rechercher :
Type
Région
Département
Ville
Statuts
Date
Public
Structure organisatrice
Opération phare :
Porteur de projet
Filtrer la liste
des porteurs de projet :
(saisir les 3 premières lettres du nom; la liste déroulante des noms des porteurs de projets se mettra automatiquement à jour)
Réinitialiser
Ajouter au panier les actions cochées
Résultats :
2 Projets | 2 Actions | 1 Manifestation | 1 action rattachée à une manifestation | 1 Village des sciences | 1 action rattachée à un village des sciences | 0 Opération d'envergure | 0 action rattachée à une opération d'envergure | 0 Opération phare
0 action initialisée | 1 action soumise | 0 action retenue | 0 action labellisée | 1 action renvoyée au porteur de projet
Id
Nom de l'action
Nom du projet
Type du projet
Statut
Département
Ville
Opération Phare
Imprimer
201
Les laboratoires des procédés
Les laboratoires de l'Ecole des Mines ouvrent leurs portes
Manifestation
Soumis
Loire
ST ETIENNE
Non
181
L'électricité
Fête de la Science en roannais !
Village des sciences
Renvoyé au porteur de projet
Loire
ROANNE
Non

OU

- Voir vos actions associées à chacune des manifestions auxquelles vous prenez part. Pour cela, il faut sélectionner "Tous les projets" dans la rubrique "Gérer mes projets/actions », puis visualiser les actions de chacun des projets (ou manifestations) en cliquant sur "Voir toutes les actions associées à ce projet" dans la colonne "Visualiser les actions".

4 / Ma manifestation est labellisée et, du même coup, mise en ligne sur le site fetedelascience.fr quand le coordinateur a labellisé au moins une action rattachée à ma manifestation.

AIDE CONCERNANT DES DIFFICULTES RENCONTREES

Si le coordinateur n'a pas accès en mode lecture à votre action initialisée, c'est que vous n'avez pas rempli tous les champs obligatoires.

À savoir

JE PEUX RATTACHER MA MANIFESTATION A UN AUTRE DEPARTEMENT QUE CELUI D'ORIGINE

Par défaut mon projet de type "manifestation" est rattaché au département de l'adresse que j'ai inscrite dans mon compte ou profil. Cela dit, je peux rattacher ma manifestation à un autre département. Ma manifestation sera alors rattachée à cette nouvelle coordination qui suivra mon projet et la labellisera.

JE VOUDRAIS MIEUX CONNAITRE LE PROJET AUQUEL JE SUIS AFFECTE

Quand j'ai enregistré une première fois mon action, je peux voir le formulaire rempli du village des sciences ou opération envergure auquel je suis rattaché. Pour cela, dans mon formulaire de création d'action, je clique dans "Voir le projet" à droite du champ en haut de page "Rattacher l'action à un projet".

IMPORTANT

Je peux soumettre mes formulaires puis les renvoyer au coordinateur autant de fois qu'il sera nécessaire.

Toutes mes actions sont répertoriées par année dans mon compte personnel.